



IFORD

INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES

**SEMINAIRE INTERNATIONAL SUR
« LES SYSTEMES D'ETAT CIVIL EN AFRIQUE :
ENJEUX, ETAT DES LIEUX ET DEFIS »**

Yaoundé, 24, 25 et 26 Novembre 2009

En partenariat avec l'Union pour l'Etude de la Population Africaine (UEPA)

Sous le haut patronage du son Excellence Monsieur le Ministre de l'Economie,
de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Cameroun

avec le soutien financier de

United Nations Population Fund (UNFPA)-ARO,
United Nations Population Fund (UNFPA)-CO/Cameroun,
Ambassade de France au Cameroun,
Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)
Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC),
United Nations Children's Fund (UNICEF)-Tchad
Statistics South Africa

RAPPORT GENERAL

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION : CONTEXTE ET OBJECTIFS.....	2
I. LA CEREMONIE D'OUVERTURE.....	3
II. LES PARTICIPANTS.....	3
III. DEROULEMENT DES TRAVAUX.....	4
1°) Les plénières.....	4
2°) Les ateliers.....	5
IV. PRINCIPAUX ELEMENTS DE DIAGNOSTIC.....	5
1°) Les forces.....	5
2°) Les faiblesses.....	5
a) La non exhaustivité de la couverture des faits d'état civil.....	5
b) Non exhaustivité de la couverture géographique des centres d'état civil.....	6
c) Mauvaise qualité des données.....	6
d) Faible production statistique.....	6
V. PRINCIPALES CAUSES DES PROBLEMES SOULEVES.....	7
1°) Causes liées à l'environnement juridico-politique.....	7
2°) Causes institutionnelles, liées à l'offre de services d'état civil.....	8
3°) Causes individuelles, liées à la demande de service d'état civil.....	9
4°) Causes liées aux valeurs et normes socioculturelles.....	9
VI. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS.....	10
1°) Recommandations en direction des décideurs politiques et responsables des services d'état civil.....	10
a) Réforme du cadre juridique et institutionnel.....	10
b) Renforcement des systèmes d'exploitation et de production des données d'état civil.....	11
c) Informatisation des services d'état civil.....	11
d) Plaidoyer et sensibilisation.....	11
2°) Recommandations en direction des partenaires au développement (organisations régionales, multilatérales et bilatérales).....	12
3°) Recommandations en direction de l'IFORD et des autres institutions de recherche.....	12
4°) Recommandations spécifiques à l'IFORD.....	12
5°) Recommandation en direction des médias.....	13
VII. CONTRAINTES OU PESANTEURS A SURVEILLER.....	13
ANNEXES.....	14
ANNEXE 1 : AGENDA DU SEMINAIRE.....	14
ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS.....	18

INTRODUCTION : CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'état civil peut être défini comme un dispositif permettant l'enregistrement continu, permanent, obligatoire et universel des faits et caractéristiques des événements marquant la vie des populations (naissances, mariages, divorces, décès, etc.) suivant des modalités prévues par les dispositions juridiques en vigueur dans chaque pays. Il est un système d'information, en ce sens qu'il est un ensemble de moyens, humains et matériels, et de méthodes se rapportant à la production, au traitement, à l'archivage et à la circulation des différentes formes d'information relative à la vie des populations. Son importance s'avère utile pour la prise de décision politique et pour la mise en œuvre, le suivi-évaluation des politiques sociales. Cependant, les insuffisances et les dysfonctionnements auxquels se heurtent les Systèmes d'Etat Civil (SEC) en Afrique tant sur le plan de la couverture géographique que dans l'enregistrement des faits ne permettent pas de valoriser leur potentiel. D'où l'émergence d'une volonté des Etats de mettre l'état civil au cœur des stratégies de développement (réduction de la pauvreté, croissance et emploi) et des dispositifs de bonne gouvernance. Il y a donc un besoin de renforcer/réhabiliter les SEC pour améliorer leur rôle d'appui au développement national et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Le séminaire s'est inscrit dans le cadre du positionnement international de l'IFORD dans le domaine des statistiques sociales, tel que prévu dans son Plan Stratégique à Moyen Terme (PSMT 2007-2011). Ce positionnement traduit une volonté de l'IFORD de renforcer son appui technique à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des politiques sociales en Afrique (emploi, santé, éducation, inclusion sociale, décentralisation, etc.).

Ce fût un séminaire pluridisciplinaire ayant pour but de faire l'état des lieux sur le fonctionnement des systèmes d'état civil en Afrique subsaharienne. Il a réuni à la fois des chercheurs (sociologues, démographes, politologues, économistes, statisticiens, etc.), des décideurs et responsables des services d'état civil, les ONG et les partenaires au développement provenant de diverses parties du continent africain, dans l'optique de partager leurs expériences en matière d'observation, de gestion et de financement des SEC en Afrique. Il s'est agi de faire le diagnostic des systèmes d'état civil en Afrique subsaharienne et de projeter quelques idées novatrices en vue de leur meilleur fonctionnement. Le principal résultat attendu était de faire un diagnostic fiable des SEC en Afrique et de proposer des recommandations pertinentes et réalistes pour leur meilleur fonctionnement. Le présent rapport rend compte du déroulement et des résultats de cette rencontre.

I. LA CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été présidée par son Excellence Monsieur le Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) de la République du Cameroun. Elle a été marquée successivement par les allocutions suivantes :

- le mot de bienvenue de Mme Rose ZANG NGUELE, première Ajointe au Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
- le mot de Monsieur Paolo Yves OVONO OVONO, Représentant du Président du Conseil d'Administration de l'IFORD ;
- le mot introductif du séminaire du Pr. Elisabeth ANNAN YAO, Directrice Exécutive de l'IFORD ;
- le discours du Pr. Jean TABI MANGA, Recteur de l'Université de Yaoundé II ;
- le discours d'ouverture de Monsieur YAOUBA ABDOULAYE, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT).

II. LES PARTICIPANTS

Au total 121 participants venant d'une vingtaine de pays d'Afrique et d'Amérique ont pris part au séminaire : Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Mali, Mauritanie, Niger, RDC, Rwanda, Sénégal, Uganda, USA, Tchad, Togo.

La structure des participants selon leur institution d'appartenance est la suivante :

- les Instituts Nationaux de la Statistique (19 participants) ;
- les Ministères en charge des questions d'état civil et les Services Nationaux d'état civil (35 participants) ;
- les Instituts de Recherche et les Universités (46 participants) ;
- les organisations internationales y compris les Agences des Nations Unies (13 participants) ;
- la presse (4 participants) ;
- les autres invités (4 participants).

La liste exhaustive des participants est donnée en annexe.

III. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Le séminaire s'est tenu du 24 au 26 novembre 2009 à la salle de conférence de l'hôtel Mont Fébé de Yaoundé. Quatre plénières et deux ateliers ont émaillé les travaux suivant les axes constitutifs du programme scientifique comportant trente trois (33) communications.

1°) Les plénières

Quatre plénières alimentées par des communications de base ont fait l'objet du séminaire :

- *Plénière 1: Enjeux et défis des SEC.* Neuf (09) communications de base ont fait l'objet de présentation. S'appuyant sur les analyses empiriques et théoriques, ces communications ont fait le point sur :
 - les enjeux et l'utilité de l'état civil pour la programmation/planification du développement social ;
 - l'utilité de l'état civil comme outil d'aide à la décision pour la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques sociales (promotion de la démocratie et des droits de l'homme, citoyenneté, promotion de l'état de droit, décentralisation, protection et développement de l'enfance, politiques migratoires, promotion de la parenté responsable et du raffermissement des liens conjugaux, politiques de santé, etc.) ;
 - les voies et moyens permettant d'améliorer l'efficacité des SEC ;
 - la place de l'état civil dans les systèmes nationaux de développement de la statistique ;
 - la perception de l'utilité de l'état civil par la population et les obstacles à la déclaration des faits ;
 - l'environnement juridico-législatif relatif aux systèmes d'état civil ;
 - les outils, les applications et l'utilisation des données d'état civil pour l'analyse des phénomènes socio-démographiques.
- *Plénière 2 : Diagnostic des SEC.* Elle a fait l'objet de trois (03) communications de base. La notion de diagnostic d'un système d'état civil abordé ici suppose l'identification des atouts et des sources de défaillances et de perturbations dans la conception du dispositif, la production, la circulation, l'archivage et la diffusion de l'information. Ces communications ont pu établir ce diagnostic en s'appuyant sur le processus d'enregistrement des naissances.

- *Plénière 3 : Réformes des SEC.* Elle a fait l'objet de deux (02) communications de base qui ont rapporté quelques expériences de réformes ayant permis aux SEC de mieux répondre aux défis de la modernité et d'améliorer leur offre de statistiques.
- *Plénière 4.* Cette plénière a été consacrée à la présentation et à l'adoption du rapport général du séminaire.

2°) Les ateliers

Deux ateliers avaient fait l'objet de travaux de groupe dans lesquels les participants ont été repartis en fonction de leur intérêt et de leur expérience professionnelle, l'un avaient porté atelier sur le diagnostic des SEC et l'autre sur les réformes. Les termes de références étaient de dégager les principaux éléments de diagnostic (atelier 1) et les recommandations de réforme (atelier 2) des SEC qui découlent des communications et du débat. La méthodologie de travail consistait en la présentation par le rapporteur d'une synthèse des communications élaborées bien avant et qui était suivie d'un débat entre les participants. Les synthèses présentées ont été élaborées sur la base de quatorze (14) communications, pour l'atelier 1, et de neuf (9) communications pour l'atelier 2.

IV. PRINCIPAUX ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

1°) Les forces

En dépit de ses dysfonctionnements, l'état civil, en tant que système d'enregistrement continu, permanent, obligatoire et universel des événements de la vie des populations, constitue :

- un instrument au service de l'Etat de droit, parce que permettant de promouvoir la démocratie et d'assurer la protection des droits des personnes ;
- un outil au service de la bonne gouvernance, notamment du processus de décentralisation actuellement en cours dans nombre de pays africains ;
- une source de données nécessaires à la mise en œuvre, au suivi-évaluation des politiques sociales ;
- une source de données pouvant contribuer à la réduction des coûts des recensements.

2°) Les faiblesses

a) La non exhaustivité de la couverture des faits d'état civil

Elle se caractérise notamment par :

- une sous déclaration et un sous enregistrement des faits d'état civil, particulièrement pour les décès, les mariages, les divorces/séparations ;

- des déclarations et des enregistrements de naissances différentiels par rapport au sexe (sous-déclaration des garçons mais très souvent sous-déclaration des filles), au milieu de résidence (milieu rural plus souvent défavorisé), à l'âge (les plus jeunes étant souvent défavorisés), au statut social (les orphelins, les handicapés, les déplacés, réfugiés étant souvent défavorisés, etc.).

b) Non exhaustivité de la couverture géographique des centres d'état civil

Elle se caractérise notamment par :

- un nombre réduit de services d'état civil. Les services sont plus disponibles en milieu urbain qu'en milieu rural au détriment des zones rurales où de longues distances sont parfois nécessaires pour atteindre le service d'état civil le plus proche.
- La prégnance des centres non fonctionnels. Certains centres d'état civil sont rendus non fonctionnels par le manque ou l'insuffisance des ressources (humaines et matérielles) ou par des guerres.

c) Mauvaise qualité des données

Elle se caractérise essentiellement par deux faits :

- La fraude ou le trafic. Les actes d'état civil sont souvent l'objet de manipulation frauduleuse ou de falsification du contenu des informations qu'ils renferment, ce qui dénature leur authenticité et affaiblit leur crédibilité.
- La mauvaise tenue, la détérioration ou la perte des registres et autres documents connexes. Ce dysfonctionnement est favorisé par l'absence de stratégie efficace d'archivage et une logistique insuffisante.

d) Faible production statistique

Deux principales caractéristiques sont généralement observées :

- L'absence d'un système formel et institutionnel d'exploitation, d'analyse et de diffusion des données d'état civil. Cette insuffisance se caractérise par un défaut des procédures de production, d'exploitation et de circulation de l'information. Le défaut des procédures de production de l'information, dont l'inadéquation des outils de collecte est l'une des résultantes, tient en grande partie au manque d'implication des agents producteurs de l'information au niveau décentralisé. Il est erroné de penser que l'implication soit unilatérale. Pour qu'un système d'information soit efficace, le producteur doit aussi être le récepteur de l'information (feedback). Le défaut dans l'exploitation et l'analyse de l'information tient essentiellement à une qualification insuffisante des ressources humaines. On touche ici à la question essentielle de la

formation du personnel qu'il faudra impérativement intégrer pour la réhabilitation/renforcement de l'état civil en tant que système d'information efficient. Un système d'information efficient suppose que les procédures de production-transformation de l'information soient en adéquation avec les qualifications des ressources humaines censées les contrôler. Le défaut de circulation de l'information est lié aux déficiences des relais de transmission. En effet, pour que l'information puisse circuler, il est indispensable de prévoir des procédures de transmission. Elles peuvent être physiques (déplacement des acteurs) et/ou techniques (transmission par courrier ou par Internet). Malheureusement, il n'existe pas toujours des procédures assurant une relation permanente entre les services déconcentrés de l'Etat et l'administration centrale.

- La faible utilisation des données d'état civil pour la recherche, l'enseignement et la prise de décision. L'état civil en tant que système d'information devrait avoir pour objectif principal la maîtrise de la production de l'information à des fins de recherche/enseignement et d'action (gestion et évaluation des programmes). L'utilisation des données d'état civil à ces fins est souvent compromise entre autres par une qualité insuffisante et difficilement contrôlable des données, une faible diffusion et accessibilité de l'information limitant ainsi toute exploitation approfondie, l'exploitation tardive et souvent partielle des données entraînant une dévalorisation de l'information. Dans ce contexte, il est difficile à l'état civil de jouer son rôle de producteur des statistiques sur les flux en complémentarité aux statistiques sur les stocks produites par les recensements et les enquêtes, au service de la recherche et de l'action.

V. PRINCIPALES CAUSES DES PROBLEMES SOULEVES

1°) Causes liées à l'environnement juridico-politique

Elles comprennent essentiellement deux éléments :

- la Faible volonté politique et d'appropriation des SEC pour l'action publique. Elle est favorisée par l'absence de culture statistique en tant qu'outil d'aide à la décision pour la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques et programmes sociaux. Elle est également tributaire du manque de reconnaissance de l'état civil comme outil de bonne gouvernance, notamment son rôle dans l'amélioration de l'efficacité des dispositifs juridico-administratifs et l'accompagnement des processus de décentralisation et de démocratisation. Le sous-investissement chronique dans la production de statistiques sociales en général et de l'état civil en particulier est une des manifestations de la faible volonté politique et d'appropriation des SEC pour l'action publique.
- L'inadéquation ou l'obsolescence des lois et procédures qui régissent la déclaration et l'enregistrement des faits d'état civil. Non seulement ces lois et procédures ne sont pas toujours en adéquation avec le contexte social, économique et culturel lié à la

survenance et à la déclaration des faits d'état civil, mais aussi, elles ne sont pas toujours connues de la population et bien appliquées par les agents des centres d'état civil.

2°) Causes institutionnelles, liées à l'offre de services d'état civil

Cinq principaux éléments entrent dans cette catégorie :

- Faiblesse organisationnelle dans le processus de déclaration des faits et de délivrance des actes. Elle se traduit notamment par une lenteur dans la réception des déclarations et de délivrance des actes, des ruptures fréquentes des stocks de documents d'état civil (registres, fiches, bulletins, etc.). En outre, les centres habilités à délivrer les actes d'état civil ne disposent pas toujours de registres y afférents ; rendant ainsi difficile leur authentification.
- La lourdeur ou la rigidité des procédures constituent souvent des obstacles à la déclaration des faits d'état civil. Par exemple, dans certains systèmes d'état civil, l'avis ou la présence du père est exigé à la déclaration d'une naissance.
- Faibles connaissances et inobservance des réglementations et des législations en vigueur par les autorités compétentes décentralisées ou déconcentrées. Par exemple l'inobservance des textes sur la gratuité ou sur le véritable coût est fréquemment observée avec comme conséquence le rançonnement des usagers.
- L'insuffisance quantitative et qualitative des ressources humaines et matérielles ainsi que des dotations financières. Le personnel des centres d'état civil est souvent en nombre restreint, peu motivé, insuffisamment formé et souvent affecté à plusieurs autres tâches. Le sous-équipement des centres est aussi un fait fréquent d'observation qui conduit souvent au recours aux méthodes archaïques d'enregistrement, d'exploitation, d'archivage, d'analyse et de diffusion de l'information (traitements manuels et physiques) au détriment des nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Tout ceci se traduit par de faibles capacités financières, matérielles et humaines. Ainsi, la création de nouvelles collectivités locales et centres d'état civil s'en trouve hypothéquée par l'insuffisance des ressources matérielles, humaines et financières. Les zones rurales se trouvent défavorisées avec une disponibilité et une accessibilité géographique des centres d'état civil nettement moindres que celles des zones urbaines.
- Le manque de coordination, de collaboration et de concertation entre l'administration centrale et les services déconcentrés. Ce déficit s'observe d'une part entre les structures d'enregistrement des faits d'état civil et celles chargées de la production des statistiques et d'autre part entre les centres d'état civil (exemple : l'absence de transfert des registres entre centres d'état civil). Ce manquement entretient la

dépendance vis-à-vis des opérations ad hoc de collecte (enquêtes, recensements) pour générer l'information sur la dynamique de la population.

3°) Causes individuelles, liées à la demande de service d'état civil

Il s'agit essentiellement de l'ignorance de l'utilité de l'état civil, des procédures de déclaration et des textes règlementaires par les populations. Cette caractéristique est plus présente au sein des populations vulnérables. Par exemple dans une étude portant sur le profilage des personnes déplacées internes menée en 2009 à l'est du Tchad¹, il a été établi que 98% d'enfants déplacés ne disposent pas d'acte de naissance, document pourtant essentiel pour leur scolarisation et leur intégration au sein de la société. L'ignorance de l'utilité du document et l'absence de centres d'état civil constituent les principaux obstacles à ce manquement.

4°) Causes liées aux valeurs et normes socioculturelles

Trois principaux facteurs entrent dans cette catégorie :

- Les systèmes et procédures de déclaration et d'enregistrement sont souvent inadaptés aux contextes culturels et religieux. Par exemple, dans certains cas les mécanismes de déclaration et d'enregistrement des faits d'état civil sont mis en place avec la collaboration des structures de santé. Il est pourtant empiriquement établi pour des raisons à prépondérance socio-culturelles que 60% des naissances en Afrique ont lieu en dehors du milieu hospitalier². Ces naissances, tout comme les décès qui surviennent en dehors du milieu hospitalier échappent très souvent aux mécanismes de déclaration et d'enregistrement prévus.
- L'attribution tardive du nom au nouveau-né. Il arrive très souvent, pour des raisons culturelles (nécessité d'observer certains rituels par exemple), que l'attribution du nom au nouveau-né intervienne tardivement. Cette empreinte culturelle pèse négativement sur la déclaration et l'enregistrement des naissances suivant la réglementation en vigueur.
- La sous déclaration des filles et des handicapés. Ce phénomène souvent observé dans certaines sociétés a également une coloration culturelle. Il pèse négativement sur leur scolarisation et intégration sociale.

¹ UNHCR-IFORD-UNFPA (2009), *Enquêtes sur les personnes déplacées internes à l'est du Tchad – Rapport final*, 141p

² Beninguise, G., Haddad, S., Fournier, P. et Nikièma, B. (2005). « L'accessibilité culturelle : une exigence de la qualité des services et soins obstétricaux en Afrique », in Isiugo-Obnihe, U, Ngwe, E. & Kokou, V. (eds), *African Population Studies, Supplement to Vol. 19*, pp.251-274.

VI. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

1°) Recommandations en direction des décideurs politiques et responsables des services d'état civil

a) Réforme du cadre juridique et institutionnel

Sur le plan juridico-institutionnel, les recommandations suivantes sont formulées :

- Adapter les lois et procédures au contexte démocratique et social des pays dans le sens d'un allègement favorable à une meilleure déclaration et enregistrement des faits d'état civil ;
- Réorganiser les SEC et adapter les attitudes et comportement du personnel des services d'état civil pour une meilleure gestion des faits ;
- Réduire sensiblement les tarifs relatifs à la délivrance des actes d'état civil ;
- Mettre en place un mécanisme de suivi-évaluation et de contrôle dans tout le processus (déclaration, enregistrement, exploitation, archivage, analyse et diffusion de l'information) ;
- Définir le statut du personnel des centres d'état civil (avec profil de carrière) ;
- Mettre en place un cadre de coordination et de concertation entre les différents acteurs impliqués (services d'état civil, institutions chargées des statistiques d'état civil, communautés, etc.) ;
- Clarifier le rôle des différents acteurs dans toutes les étapes du processus (collecte, exploitation, archivage, diffusion, etc.) ;
- Accompagner le processus de décentralisation en cours par une meilleure couverture des zones rurales en services d'état civil ;
- Mettre en place un mécanisme facilitant l'échange d'expérience entre les services/pays autour d'initiatives réussies ;
- Renforcer la place de l'état civil dans le Système National de la Statistique (SNS). Ceci doit se faire en intégrant les données d'état civil dans la base de données du SNS ;
- Mettre en place, dans le cadre du Système National de la Statistique, une base de données sur l'état civil qui sera régulièrement mise à jour.

b) Renforcement des systèmes d'exploitation et de production des données d'état civil

Il est question ici de :

- Renforcer des capacités des agents des services d'état civil sur l'application des lois et procédures, la gestion et la valorisation efficaces des faits et données d'état civil ;
- Doter les services d'état civil des ressources matérielles nécessaires à l'accomplissement efficace de leur mission ;
- Recruter/affecter dans les services d'état civil des statisticiens et spécialistes en sciences de la population (démographes et autres) ;
- Faciliter l'accès aux données d'état civil en vue de leur exploitation.

c) Informatisation des services d'état civil

Il s'agit ici de :

- Définir et mettre en œuvre là où les conditions d'établissement d'un plan d'informatisation des données d'état civil (conception et mise en place d'un logiciel permettant l'enregistrement, l'exploitation, l'archivage et la diffusion) ;
- Mettre en place un système d'exploitation en réseau ;
- Former le personnel des services d'état civil à l'exploitation de nouveaux outils de gestion.

d) Plaidoyer et sensibilisation

Cinq recommandations sont formulées :

- Définir et mettre en œuvre un plan de plaidoyer pour une réhabilitation/renforcement des SEC. La mobilisation des ressources nécessaires doit faire partie intégrante de ce plan ;
- Ce plaidoyer doit être en faveur d'un positionnement de l'état civil en tant que dispositif de bonne gouvernance, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques sociales (santé, éducation, emploi, décentralisation, etc.) ;
- Le plaidoyer doit cibler les décideurs et les partenaires potentiels ;
- Sensibiliser les populations, les leaders religieux et traditionnels sur l'utilité de la déclaration et de l'enregistrement des faits d'état civil ;

- Encourager/inciter les populations à la déclaration et à l'enregistrement des faits d'état civil.

2°) Recommandations en direction des partenaires au développement (organisations régionales, multilatérales et bilatérales)

Aux partenaires au développement, il est essentiellement recommandé de soutenir les efforts d'amélioration des SEC en Afrique en tant que dispositif de bonne gouvernance, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques sociales. Cette recommandation, qui milite également en faveur de la réalisation des OMD, devra figurer dans leur agenda d'intervention.

3°) Recommandations en direction de l'IFORD et des autres institutions de recherche

A l'IFORD et aux autres institutions de recherche, il est recommandé de :

- Réaliser davantage des études documentant l'apport de l'état civil dans la bonne gouvernance et la planification du développement en Afrique ;
- Promouvoir l'utilisation multiforme des données d'état civil dans la recherche et mettre les résultats des études à la disposition des services d'état civil ;
- Concevoir des programmes de formation/recyclage en faveur des responsables des services d'état civil sur la gestion des faits et la valorisation des données d'état civil ;
- Renforcer la place de l'état civil dans les programmes de formation consacrés aux systèmes d'information. Ces programmes de formation doivent s'appuyer sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi que sur des méthodes novatrices.

4°) Recommandations spécifiques à l'IFORD

Il est spécifiquement recommandé à l'IFORD :

- D'engager une démarche de plaidoyer en faveur d'une prise en compte des préoccupations relatives à l'état civil dans l'agenda du Conseil des Ministres ou des Chefs d'Etat de l'Union Africaine et de ses communautés économiques sous-régionales (CEDEAO, UEMOA, CEEAC, CEMAC, SADC, EAC). La prise en compte des recommandations du séminaire de Yaoundé en faveur d'un renforcement/réhabilitation des systèmes d'état civil d'Afrique devra faire l'objet de cette démarche ;
- d'organiser dans les deux ou trois prochaines années une rencontre internationale sur le suivi des recommandations issues du présent séminaire.

5°) Recommandation en direction des médias

Aux médias, il est recommandé essentiellement de contribuer à la sensibilisation des populations sur l'utilité de la déclaration et de l'enregistrement des faits d'état civil par une plus grande couverture médiatique des questions y afférentes.

VII. CONTRAINTES OU PESANTEURS A SURVEILLER

La mise en œuvre des recommandations devra tenir compte de certaines contraintes ou pesanteurs variables d'un pays à l'autre.

- L'instabilité et les conflits politiques et sociaux ;
- La faiblesse de la volonté politique des Etats ;
- La faible capacité du pays en matière d'alimentation électrique (électricité stable) ;
- Le faible accès au réseau téléphonique et à internet ;
- Les barrières socio-culturelles.

Chaque pays devra en fonction de ses opportunités adopter, dans l'éventail des recommandations formulées, les réformes appropriées.

Fait à Yaoundé, le 20 Mars 2010

Dr. Gervais BENINGUISSE,

Rapporteur Général du Séminaire

ANNEXES

ANNEXE 1 : AGENDA DU SEMINAIRE

24 novembre 2009	
8h00-9h00	Accueil et inscriptions
	Cérémonie d'ouverture
9h00-10h30	<ul style="list-style-type: none"> • Mot de bienvenue du Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé • Mot introductif du séminaire par la Directrice Exécutive de l'IFORD • Discours du Recteur de l'Université de Yaoundé II • Discours d'ouverture de son Excellence Monsieur le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)
10h30-11h00	Pause-Café-Thé
	Plénière 1 : Enjeux de l'état civil en Afrique <i>Modérateur : Prof. Parfait ELOUNDOU ENYEGUE (Cornell University, USA)</i> <i>Rapporteur : Mr Patrice TANANG TCHOUALA (IFORD, Cameroun)</i>
11h00-13h00	<ul style="list-style-type: none"> • Quel rôle peut jouer la statistique dans l'amélioration du système d'état civil en Afrique ? <i>Guillaume POIREL (AFRISTAT, Mali)</i> • Système d'état civil au Burkina : enjeux et stratégie de mise en œuvre d'une collecte à double fonctions: administrative et statistique <i>Wendnso Maria Sidonie GOUEM (INSD, Burkina Faso)</i> • Civil Registration data utility in the health sector in the Republic of Senegal <i>Reiko HAYASHI (Technical Adviser/JICA expert, Ministry of Health, Prevention and Public Hygiene, Senegal)</i>
13h00-14h30	Déjeuner
	Plénière 1 : Enjeux de l'état civil en Afrique (suite) <i>Modératrice : Dr. Cécile ZOUNGRANA (UNFPA, Ouagadougou, Burkina Faso)</i> <i>Rapporteur : Mr Patrice TANANG TCHOUALA (IFORD, Cameroun)</i>
14h30-16h30	<ul style="list-style-type: none"> • La gratuité dans l'enregistrement des naissances à l'état civil congolais : pratique et réalité du terrain <i>Luc-Serge POATY-MOKONDZHY (Centre d'Etudes et de Recherche sur les Analyses et Politiques Economiques, Congo)</i> • Evolution du système d'état civil au Gabon <i>Edwige MFOUME ELLA (DGSEE, Gabon)</i> • Reliability of death registration data in South Africa. <i>Christine KHOZA</i>
16h30-16h45	Pause-Café-Thé
	Plénière 1 : Enjeux de l'état civil en Afrique (suite et fin) <i>Modérateur : Dr. Amadou SANNI MOUFTAOU (CEFOP, Cotonou, Bénin)</i> <i>Rapporteur : Mr Patrice TANANG TCHOUALA (IFORD, Cameroun)</i>
16h45-18h45	<ul style="list-style-type: none"> • Les déterminants de la faible déclaration des événements démographiques à l'état civil en Côte d'Ivoire : Région des Montagnes (Côte Ivoire) <i>Mathurin DODO et Honorat GBAIS GONET (CARID), Abidjan, Côte d'Ivoire</i> • La cartographie de l'état civil : un outil d'aide à la décision. <i>ONDOUA OWOUTOU (IFORD, Cameroun)</i> • Teenage fertility in South Africa – evidence from civil registration

Maletela TUOANE-NKHASI (Health and Vital Statistics Division, South Africa)

25 novembre 2009

	Plénière 2 : Diagnostic des systèmes d'état civil <i>Modérateur : Prof. Elisabeth ANNAN YAO (IFORD, Cameroun)</i> <i>Rapporteur : Mrs Prudence DJOUOKEP TCHAMANDE (IFORD, Cameroun)</i>
8h30-10h30	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic de l'état civil ivoirien à partir du dysfonctionnement du processus d'enregistrement des naissances. <i>SEKE KOUASSI De Syg et Habibou OUEDRAOGO (IFORD, Cameroun)</i> • Analyse du processus d'enregistrement des naissances au Congo <i>Honoré MIMCHE (IFORD, Cameroun)</i> • The Deliberate Reporting and Registration of False Dates and False Incidence of Vital Events in Cameroon: Causes and Implications <i>Johnson TEKE (University of Yaounde I)</i>
10h30-11h00	Pause-Café-Thé
	Plénière 3 : Les réformes des systèmes d'état civil <i>Modérateur : Dr. Jean-François KOBIANE (ISSP, Burkina Faso)</i> <i>Rapporteur : Euclide Damas NOUSSI METSAKEU (IFORD, Cameroun)</i>
11h00-13h00	<ul style="list-style-type: none"> • Un exemple d'appui de l'UNFPA Rwanda à la redynamisation du système d'enregistrement et des productions des statistiques d'état civil au Rwanda <i>VRIDAOU TAO (UNFPA, Rwanda)</i> • L'état civil algérien: Un ancrage relativement ancien et une modernisation qui tarde à se concrétiser <i>Mohamed BEDROUNI (Université Saad Dahleb de Blida, Algérie)</i>
13h00-14h30	Déjeuner

25 novembre 2009	
14h30-16h00	<p>Atelier 1 : Diagnostic des systèmes d'état civil <i>Modérateur : Dr. Emmanuel NGWE (UNFPA, Burundi)</i> <i>Rapporteurs : Mr. Emmanuel EKAMBI et Mme Nadège KOUAM</i> Termes de références : Dégager les principaux éléments de diagnostic des systèmes d'état civil en Afrique et les recommandations qui découlent des communications et du débat. Méthodologie : Présentation par le rapporteur d'une synthèse des communications suivie d'un débat entre les participants</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Etat des lieux sur le fonctionnement du système d'Etat Civil dans la ville de Kinshasa. <i>Sylvain BIJIMINA LUADIA (Université de Kinshasa, RDC)</i> • Analyse du processus d'enregistrement des naissances au Congo <i>Honoré Mimché (IFORD, Cameroun)</i> • Diagnostic des systèmes d'état civil : La gratuité dans l'enregistrement des naissances à l'état civil congolais : pratique et réalité du terrain <i>POATY-MOKONDZHY Luc-Serge (Centre d'Etudes et de Recherche sur les Analyses et Politiques Economiques, Congo)</i> • Disparités spatiales et selon le genre en matière d'enregistrement des naissances à l'état civil au Burkina Faso : état des lieux et essai d'explication <i>Hamidou KONE (ISSP, Burkina Faso), Adama TIENDREBEOGO et Ariste Laure BAYALA (INSD, Burkina Faso)</i> • Difficultés et contraintes du fonctionnement du système d'état civil du Niger <i>GAPTO MAI MOUSSA (INS, Niger)</i> • Défis de l'enregistrement à l'état civil au Burkina Faso : cas des déclarations des naissances. <i>BOLY Dramane (INSD, Burkina Faso)</i> • Les déterminants individuels et contextuels de l'enregistrement des naissances en Afrique subsaharienne francophone : l'exemple du Bénin <i>Boco ADEBIYI (Université de Montréal, Canada)</i> • Functioning of Civil Registration Systems & production of Vital Statistics in South Africa <i>Maletela Tuoane-Nkhasi (Health and Vital Statistics Division, South Africa)</i> • Diagnostic de l'Etat civil au Sénégal et relance des activités d'exploitation des données <i>Mme Oumy DIAGNE NDIAYE (ANSD, Sénégal)</i> • Etat civil au Gabon : Outil d'aide a la décision ou simple vestige colonial? <i>Thierry MENGUE, Nicole NTSAME ONDO (DGSEE, Gabon) et Annie BEKA BEKA (ENS, Gabon)</i> • Accès à l'acte de décès à la morgue municipale de Brazzaville <i>Pierre Chetel KOUANGA (UERPO, Congo)</i> • Le trafic des actes d'état civil comme entrave au bon fonctionnement du système d'état civil au Gabon : le cas des actes de naissances <i>Edwige OYE NDONG Ep. MVE MBA (DSD, Gabon)</i> • Système d'état civil au Burkina : enjeux et stratégie de mise en œuvre d'une collecte à double fonctions: administrative et statistique <i>Wendnso Maria Sidonie GOUEM (INSD, Burkina Faso)</i> • Diagnostic du système d'état civil en Afrique: cas du Burkina Faso <i>Alexis Salvador LOYE (INSD, Burkina Faso)</i>
16h00-16h30	Pause-Café-Thé
16h30-18h30	Atelier 1 : Diagnostic des systèmes d'état civil (suite et fin)

25 novembre 2009	
14h30-16h00	<p>Atelier 2 : Les réformes des systèmes d'état civil <i>Modérateur : Mme. Marilyn ANIWA (UAPS, Ghana)</i> <i>Rapporteur : Dr. Honoré MIMCHE et Mlle Habibou OUEDRAOGO (IFORD, Cameroun)</i> Termes de références : Dégager les principales perspectives de réforme des systèmes d'état civil en Afrique qui découlent des communications et du débat. Méthodologie : Présentation par le rapporteur d'une synthèse des communications suivie d'un débat entre les participants</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • L'état civil algérien: Un ancrage relativement ancien et une modernisation qui tarde à se concrétiser <i>Mohamed BEDROUNI (Université Saad Dahleb de Blida, Algérie)</i> • Reformes, reconstitution et informatisation du Système d'Etat Civil ivoirien dans un contexte post-crise <i>Elise KACOU et Dognimon SORO (ENSEA, Côte d'Ivoire)</i> • Analyse d'une expérience d'informatisation de l'état civil au Gabon <i>Thierry MENGUE, Nicole NTSAME ONDO (DGSEE, Gabon) et Annie BEKA BEKA (ENS, Gabon)</i> • L'état civil du Togo dans le processus de décentralisation : Analyse de la réponse des ONG aux faiblesses et dysfonctionnements de l'enregistrement des naissances <i>DADJI KWAMI HOENOUKPO (Terre des Hommes, Togo)</i> • Réforme de l'état civil en Mauritanie <i>Cheikh Ould SIDI ABDERRAHMANE (ONEC, Mauritanie)</i> • Etat civil au "communautaire": une possible "révolution" mais que d'embûches ! Une expérience pilote en Union des Comores <i>Laurent NAPOLEON ASSOGBA et Mamadou BOINA MAECHA (UNFPA, Dakar, Sénégal)</i> • Alternatives aux systèmes d'état civil du Tchad <i>Prosper LAWE NGAÏNDANDJ (INSEED, Tchad)</i> • Réhabilitation de l'enregistrement des faits d'état civil au Cameroun : une solution possible à la problématique de la réalisation des recensements de population décennaux <i>Samuel KELODJOUÉ (Université de Dschang, Cameroun)</i> • Un exemple d'appui de l'UNFPA Rwanda à la redynamisation du système d'enregistrement et des productions des statistiques d'état civil au Rwanda <i>VRIDAOU TAO (UNFPA, Rwanda)</i>
16h00-16h30	Pause-Café-Thé
16h30-18h30	Atelier 2 : Les réformes des systèmes d'état civil (suite et fin)

ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS

N°	NOM ET PRENOM	INSTITUTION	FONCTION	ADRESSE COMPLETE Boîte Postale, N° Tél et Adresse Email
01	ZOUNGRANA CECILE MARIE	UNFPA	REPRESENTANT ASSISTANTE BP 575 OUAGADOUGOU	cecile.zoungwana@unfpa.org compoare@unfpa.org
02	LOKO DIKA BENJAMIN	MINRESI	CEA	MINRESI BP 1457 YDE lokobenj@yahoo.fr
03	GAILLA ZIA	CVUC	CT	22 20 11 83
04	AHMADOU ELHADJI BOUBA	DS/GAROUA	DS	22 17 13 81
05	VINCENT N. NDUMU	DC/BCC	DG	33 36 16 16
06	THERESA EKOMBONI	LIMBE CITY COUNCIL	CHIEF OF SERVICE SOCIAL SERVICE	P.O BOX 61 LIMBE Tel: 33 33 25 36 limbecity@yahoo.com
07	SIKE KEMMER ABII	LIMBE CITY COUNCIL	LIBRARY ATTENDANT	P.O BOX 61 LIMBE
08	KOUAM NADEGE Epse CHOUAPI	IFORD	DOCTORANTE	kouamnadege@yahoo.fr 77 04 56 74
09	Pr. EVINA AKAM	IFORD	DEF	evinaakam@yahoo.fr evina@iford-com.org
10	EKENGUE SAMUEL OSANG	KUMBA CITY COUNCIL	EXECUTIVE OFFICIER	77 69 03 51 www.cityofkumba.com
11	TCHAMO YEMNDE LAZARE	IFORD		
12	ABBEY KOKOUVI D.	DGSCN	STATISTICIEN	BP 118 LOME (228) 99 17638 kokabb2001@yahoo.fr

13	DADJI KWAMI H.	TERRE DES HOMMES	DEMOGRAPHE	BP 1869 LOME TOGO TEL (228) 99 83096 pdadjil@yahoo.fr
14	GAPTO MAÏ MOUSSA	INS	DEMOGRAPHE	(227) 96 52 74 61 gapto2m@ins.ne
15	BAYALA ARISTE LAURE LEÏLA	INOSD	DEMOGRAPHE	(226) 70 28 83 07 lariste@yahoo.fr
16	PARFAIT ELOUNDOU	CORNELL	PROF	pme7@cornell.edu
17	MONKAM MARIE JULIE	MINEPAT	INSPECTEUR	22 22 66 80 m_monkam@yahoo.fr
18	ALIOUM ABDOULAYE	MINEPAT	DIRECTEUR	22 23 00 20
19	YAP IDRISOU	MINEPAT	S/D CDH	77 95 18 19 idryapi@yahoo.fr
20	KAMDOUM ANTOINE		CONSULTANT	99 41 64 93 Antoine_kamdoum@yahoo.fr
21	BIGAUD FRANCOIS	IFORD	D/COOP	f2bigaud@iford-cm.org.fr
22	NGANAWARA DIDIER	IFORD	DRP	ngdidier@hotmail.com
23	TOUKAM T. DUVALLIERS	IFORD	STAGIAIRE	
24	BILOA A. ERNESTINE	UY 2 SOA	CHEF DE SERVICE ACTION SOCIALE DE DU PERSONNEL	BP 18 SOA
25	KACOU AMOIN ELISE	ENSEA	ASSISTANT DE RECHERCHE	03 BP 8 ABJ 03 kamoink@yahoo.fr
26	KONE HAMIDOU	ISSP/BP	CHERCHEUR	03 BP 7118 OUAGADOUGOU hkone@issp.bf hamid_kone@yahoo.fr
27	BOBOAMA	SPM	INTERPRETE	tboboama@yahoo.fr

28	ENOKA EMBIENNE ARSENE	IPD-AC	ETUDIANT	BP 7380 DOUALA 99 69 95 22 enokaarsene@yahoo.fr
29	PAOLO YVES OVONO OVONO	DGS/GABON	PCA IFORD	paolovono@yahoo.fr
30	BOUBAKARY ABDOULAYE	COMMUNAUTE URBAINE /MAROUA	SECRETAIRE GENERAL	77 37 79 00 99 85 52 35 alphaboubakary@yahoo.fr
31	BAKAYOKO MASSOMA	INS/RCI	CHEF DE SERVICE	massomabak@yahoo.fr
32	NGANTOU	RESEaux	COMMUNICATION	76 69 69 52
33	ABDOURAHMANE ALIOUM	COMMUNE GAROUA 2	CHEF BUREAU ETAT CIVIL	77 84 46 41 abdal772001@yahoo.fr
34	OUEDRAOGO HABIBOU	IFORD	ASSISTANTE DE RECHERCHE	75 50 32 52 ouedraogohabibou2003@yahoo.fr
35	TEKE JOHNSON T.	BUCREP	CC	77 82 03 31
36	MADOLA	COMPETENCE		75 09 77 28
37	AKONO MBIA RACHEL	IFORD	ASSISTANTE D.E	rakonmbia@yahoo.fr
38	BOPDA FLORENCE	MINEPAT	CHEF DE CELLULE	f.bopda@yahoo.fr
39	KELODJOUÉ SAMUEL	INS	CHEF DIVISION	skelod@yahoo.fr
40	MFOULOU RAPHAËL	CTA/UNFPA		99 00 91 60 mfoulou@unfpa.org
41	KAMDEM HELENE	IFORD	COORDINATRICE DES ETUDES	BP 1556 YAOUNDE hekamgno@yahoo.fr
42	KOBIANE JEAN FRANCOIS	ISSP/UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU	ENSEIGNANT/CHERCHEUR	03 BP 7118 OUAGADOUGOU jfkobiane@issp.bf

43	MFOUME ELLA EDWIGE	DGSEE	DEMOGRAPHE	BP 2119 TEL 24107330714 edwigemax@yahoo.fr
44	MENGUE THIERRY	DGSEE	DEMOGRAPHE	BP2119 TEL 247 07592206 thymengue@yahoo.fr
45	JOHN SEKAMATTE	MAKERERE UNIVERSITY	DEMOGRAPHE	PLAN UGANDA 256 782 584822 jssekamate@isaemak.ac.ug
46	OYE NDONG Epse MVE MBA Edwige	DGS (GABON)	DEMOGRAPHE	BP 7669 TEL 241 06 25 38 03 oyedw@yahoo.fr
47	POATY M. LUC SERGES	CERAPE	ASSISTANT DE RECHERCHE	64 RUE BAYOS POTO 2 lucsergepoaty@yahoo.fr
48	EKAMBI EMMANUEL	IFORD		eekambi@yahoo.fr
49	KEGBERO LATIFOU SEIGNEUR	MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	CHEF DIVISION ETAT CIVIL	latifouseigneur@yahoo.fr 00 (228) 9231617
50	POIREL GUILLAUME	AFRISTAT	DEMOGRAPHE	BP E 16000 BAMAKO MALI guillaume.poirel@afristat.org
51	VRIDAOU TAO	UNFPA/RWANDA	PROGRAM ANALYST DATA COLLECTION	vridaou@unfpa.org BP 6119 KIGALI
52	ZANOU BENJAMIN			20 BP 1017 ABIDJAN bzanou@yahoo.fr
53	GOUEM W. MARIA SIDONIE	INSD		01BP 374 OUAGA01 sigouem@yahoo.fr
54	ABDOURAHMANI DJANABOU	COMMUNE DE GAROUA 1er	CHEF SAF	BP 488 GAROUA TEL 74 11 93 73/99 94 40 84

				madameabdourahmani@yahoo.fr
55	ADAMA HADJARA MADIMATOU	COMMUNE DE GAROUA 1er	CHEF BUREAU ETAT CIVIL	BP 488 GAROUA TEL 75 20 82 20
56	AMADOU SANNI MOUFTAOU	CEFORD	DIRECTEUR	03 BP 1079 COTONOU mouftaoumadousani@yahoo.fr
57	BEDROUNI MOHAMMED		ENSEIGNANT	bedrounim@yahoo.com
58	DODO MATHURIN	CAARD	SPECIALISTE PLAN	bistdodo@yahoo.fr
59	BANDOUMAL OUAGADJIO	INSEED TCHAD	DIRECTEUR	BP 453 NDJAMENA TEL 6215855 bdouaga@yahoo.fr
60	LAWE NGAINDANDJI PROSPER	INSEED TCHAD	AGENT	BP 453 TEL 6763396 laweprosp@ yahoo.fr
61	BONGA M.Y	MINEPAT	INSPECTEUR	99 91 70 40 maryvbon@yahoo.fr
62	LY MOHAMED	IFORD	DEMOGRAPHE	74 28 20 11
63	YAYA ABDOUBAGUI	COMMUNAUTE URBAINE DE FOLERE	CHEF SERVICE D'ETAT CIVIL ET AFFAIRES DEMOGRAPHIQUES	77 53 84 86 yayaabdoulbagui@yahoo.fr
64	MANE KENG ANNE ROSINE	INVITE		75 66 28 67
65	HAROUNA ROGER	INVITE	ETUDIANT	96 25 65 00 harounaroger@yahoo.fr
66	CHRISTINE KHOZA	STATISITICS SOUTH AFRICA	CHIEF DEMOGRAPHER	STATISTICS S.A PRETORIA christinek@statsa.gov.za
67	AKHONA NKENKANA	STATISITICS SOUTH AFRICA	YOUNG STATISTICIAN	STATISTICS SOUTH AFRICA PRETORIA anakhona@gmail.com
68	CHEIKH SIDI ABDERRAHMANE	OFFICE DE L'ETAT CIVIL	CONSEILLER ONEC	TEL 22 325 91 ONEC cheikhsidi3@yahoo.com

69	TSAFACK MANEKEU YOLLANDE	CEA-AC		
70	REIKO HAYASHI	MINISTERE DE LA SANTE SENEGAL/ JICA	CONSEILLER TECHNIQUE EXPERT JICA	221 77 11 7 90099 reikohayashi2007@gmail.com
71	Pr. NARCISSE ABE	MINEPAT	D/COOP	DG COOP-MINEPAT
72	MARILYN ANIWA	UAPS	EXECUTIVE DIRECTOR	P.O BOX A 408 ACCRA GHANA maniwa@uaps-uepa.org aniwam@yahoo.fr
73	MENWOUTA ALINE	MINEPAT	DPRPC	77 87 99 14
74	MABATANZI MIRIAM	VRSB	REGISTRATOR	P.O BOX 6848 KAMPALA semina09@gmail.com
75	ELISABETH ANNAN YAO	IFORD	DIRECTRICE EXECUTIVE	BP 1556 YDE/CAMEROUN yao@iford-cm.org
76	TIEMOKO RICHMOND	UNFPA/ARO	ADVISOR/PSD	NAIUASHA Rd 2157 SUNNINGHIH JOHANNESBURG
77	BENINGUISSE GERVAIS	IFORD	COORDONNATEUR RECHERCHE	BP 1556 YADE gbeninguisse@yahoo.fr
78	MIMCHE HONORE	IFORD	ENSEIGNANT	77 40 06 46 BP 1556 IFORD h_mimche@hotmail.com
79	EYEBE JEAN ROGER	MINADT	ADMINISTRATEUR CIVIL PRINCIPAL	MINADT-DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES 99 77 66 27
80	MENSAH KOSSI KANAZOGO	UNFPA/TOGO	NEO/PD	00 2282232208 kmensah@unfpa.org
81	OUMY DIAGNE NDIAYE	ANSD/SENEGAL	CHEF DU BUREAU ETAT CIVIL ET PROJECTION	BP 116 DAKAR odnjaay2000@yahoo.fr
82	BIJIMINA LUADIA SYLVAIN	DSPD/UNIKIN/RDC	ASSISTANT CHERCHEUR	Tel : 0033628171938 sgbijimina@yahoo.fr

83	KONANGA PIERRE CHETEL	UERPOD/CONGO	CHERCHEUR	pierrechetel@yahoo.fr
84	MALETOLA TUOANE- NKHASI	STATISTICS SOUTH AFRICA	MANAGER BIRTHS AND DEATHS	PRIVATE BAG X44 PRETORIA 000 SOUTH AFRICA maletelat@statssa.gov.za
85	CHARLES OKURE	PLAN UGANDA	BOR ADMINISTRATOR	P.O BOX 12075 KAMPALA charles.okure@plan-international.org
86	CHARLES B. NSIMBI	PLAN UGANDA	I/C BOR REGISTRATOR	P.O BOX 22678 KAMPALA nsimbibenjeek@yahoo.co.uk
87	NOUATIN BRUNO	AFRISTAT	EXPERT DEMOGRAPHE	BPE 1600 bruno.noutin@afristat.org
88	LOYE ALEXIS SALVADOR	INSD	DEMOGRAPHE	09BP 1316 lovealexis@yahoo.fr asloye@issp.bf
89	BOLY DRAMANE	INSD	DEMOGRAPHE	03BP7118 TEL 22670297328 bolydramane@yahoo.fr
90	MISSE MARY	IFORD		missemary@yahoo.fr
91	ABRAHAM WABO	IFORD		abrahamwabo@yahoo.fr
92	ESSOMBA CLAIRE	IFORD		clairessomba@yahoo.fr
93	AWUNG FRANKLIN	IFORD		awungf@yahoo.co.uk
94	NGAMOUGOU MARIE	IFORD		ngamougou_2006@yahoo.fr
95	EKELLE JEAN	IFORD		
96	MBOCK SIMON	IFORD		

97	NGOUN HELENE	IFORD		helenengoun@yahoo.fr
98	ONDOUA OWOUTOU	IFORD		ondouaowoutou@hotmail.com
99	NGWE EMMANUEL	UNFPA BURUNDI	CTP	ngwe@unfpa.org
100	TSAFACK CHRYSTELLE	CEA-AC	EAO	ctsafack@uneca.org
101	MIREILLE LAURE MEKONG	CANAL 2	JOURNALISTE	77 52 87 68 mireillemekong@yahoo.fr
102	SERGES ALAIN NZIEBOU	CANAL 2	CAMERAMAN	nziebou-serges@yahoo.fr 99 96 55 64
103	Pr. GAUTHIER AUGUSTIN NDOMBA MAKANG	MINDUH	EXPERTS DES VILLES	99 50 04 98 makang-international-group@yahoo.fr
104	SIBENALER ALAIN	UNFPA	REPRESENTANT	BP 836 YAOUNDE sibenaler@yahoo.fr
105	TOLNO FASSA DANIEL	IFORD	EC	BP 1556 94 29 93 39 tolnod@yahoo.fr
106	LILIANE MEVOUNGOU	CRTV RADIO	JOURNALISTE	77 56 28 39 mevougouliliana@yahoo.fr
107	PATTY AKO DEFANG	CRTV RADIO	JOURNALIST	77 95 20 60 pattvakodefang@yahoo.fr
108	NDJOULI GERMAINE ESTHER	MINEPAT/DGE/DPP	CEA	77 72 97 69 geresthan@yahoo.fr
109	NGO NSOA PAULINE	MINEPAT/DADM	CEA2	99 81 26 44 ngnsoa@yahoo.fr
110	ZRA ISSA	MINEPAT/DADM	CADRE	issazra@yahoo.fr
111	SEKE DE SYG	IFORD	ATR	sekedesyg@yahoo.fr

112	PESOU W. JACOB	IFORD	DAF	ipesou@iford-cm.org
113	MENGUE IGNACE	IFORD	SFC	mengueigance@yahoo.fr
114	TONGWA CONFORT	IFORD		atemkenire@yahoo.fr
115	TANANG TCHOUALA PATRICE	IFORD		ttpatrice@yahoo.fr
116	DJOUOKEP TCHAMANDE P.	IFORD		prudencechristy@yahoo.fr
117	NOUSSI METSAKEU Damas Euclide	IFORD		
118	Dr. Richard DACKAM NGATCHOU	UNFPA/RDC	REPRESENTANT	dackam@unfpa.org
119	MADY BIAYE	UNFPA/SRO	REGIONAL TECHNICAL ADVISOR	biaye@unfpa.org
120	ONDOUA ERIC DOMINIQUE	MINEPAT	CHEF CEL. PROMOTION	ericdominiqueondoua@yahoo.fr
121	EONE LAURENT	MINEPAT/DGCOOP	INGENIEUR D'ETUDES	eonelt0611@yahoo.fr